AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-2-68 750797

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K.

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Supplément n° 1 au Bulletin n° 89 - FEVRIER 1968 -

16 FEVRIER 1968

LES TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Les traitements en période de repos de la végétation permettent d'intervenir contre certains prédateurs difficiles à combattre en renforçant les doses de pesticides habituellement employés ou en utilisant d'autres produits très agressifs sans risquer d'action phytotoxique sur les plants. Les résultats ne sont toutefois obtenus qu'après plusieurs années de soins pour la plupart des affections.

L'ESCA dont le responsable, un champignon, transforme le bois des ceps en "amadou" et peut provoquer soit une mort lente de la souche ou au contraire une mort foudroyante connue sous le nom d'"apoplexie".

Badigeon ou pulvérisation d'arsénite de soude à la dose de 1 Kg,250 d'arsenic par hectolitre d'eau, doivent être faits sur les plaies par temps doux, non humide, une dizaine de jours après la taille, en évitant de toucher les yeux. L'emploi de ce produit demande quelques précautions élémentaires : utilisation de gants, de vieux vêtements, de bottes, se laver les mains avant de manger ou de fumer, etc...

L'EXCORIOSE présent dans le Jura et la Nièvre se manifeste sous forme de crevasses, d'étranglement des tissus à la base des sarments et près des yeux.

Eliminer à la taille les bois touchés ; pulvériser avant le débourrement une spécialité à base d'arsénite de soude (moitié de la dose recommandée contre l'Esca), de colorants nitrés ou d'huiles jaunes, aux doses préconisées par les fabricants.

L'ANTHRACNOSE, reconnaissable par ses lésions persistantes sur les rameaux aoûtés sous forme de chancres noirâtres.

Les traitements font appel au mélange suivant :

- acide sulfurique .... 1 litre
- sulfate de fer ....35 Kgs
- eau ....100 litres.

ou bien encore, à l'arsénite de soude aux doses prescrites contre l'Excoriose.

D'autres ravageurs sont susceptibles de faire l'objet de traitements mais l'action de ces derniers sera d'autant plus grande qu'ils seront effectués plus près du débourrement. Les pulvérisations devront être soignées, copieuses, faites sous forte pression, en utilisant des "jets pinceaux". Ce sont :

Les COCHENILLES, dont les foyers sont surtout visibles du fait du développement d'une abondante fumagine.

L'ACARIOSE, le responsable, un minuscule acarien, donne aux souches attaquées un aspect buissonnant très caractéristique.

P./213

L'ERINOSE : les feuilles et parfois les jeunes grappes présentent des plages feutrées, réaction de la plante aux piqûres d'un autre acarien.

Ces insectes sont justiciables des mêmes traitements.

Les produits utilisés sont à base :

- soit d'huile d'anthracène jaune, employée en plein repos de la végétation,

- soit d'huiles jaunes (huile de pétrole additionnée de colorants nitrés), d'oléo-parathion ou de produits similaires qui peuvent être utilisés selon leurs constituants plus ou moins près du débourrement.

L'emploi des bouillies sulfocalciques est particulièrement recommandé contre l'acariose mais ces produits se trouvent difficilement dans le commerce et ils sont peu utilisés par suite de leur agressivité envers le métal des appareils.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspecteur de la Protection des Végétaux - Circonscription phytosanitaire "Bourgogne et Franche-Comté" :

H. SOULIE.

Imprimerie de la Station Bourgogne et Franche-Comté

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.